



## **GRENELLE ENVIRONNEMENT**

### **Proposition n°6A**

#### **TITRE : Soutien à la création d'éco-clusters**

THEME : Soutien à la création d'éco-clusters rassemblant des PME-PMI et permettant d'améliorer leur compétitivité économique locale, dans la recherche de nouvelles synergies pour intervenir dans les domaines des économies d'énergie, des énergies renouvelables et de la mise en œuvre d'éco-matériaux.

Groupe de travail n°6

#### **Contexte**

Le marché national des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des matériaux naturels est en pleine évolution : on constate une augmentation des productions et des réalisations dans tous les domaines : isolation, traitement de l'air, solaire, bois-énergie, éolien, hydraulique, géothermie, bois-construction, éco-matériaux végétaux et minéraux.

Le nombre de projets soutenus par l'Etat, les Régions et d'autres collectivités territoriales augmente chaque année.

Les régions sont souvent caractérisées par des tissus d'entreprises travaillant dans la fabrication, la distribution de matériels permettant l'utilisation des énergies renouvelables et la mise en œuvre d'éco-matériaux.

De même dans l'ingénierie énergétique, des bureaux d'études locaux sont présents, ont une grande compétence et couvrent de nombreuses filières.

Compte tenu du nombre des installations déjà réalisées, les entreprises et installateurs acquièrent des savoir-faire importants. Par exemple dans le domaine du solaire, plusieurs milliers d'installateurs ont acquis en France le label « Qualisol ».

Dans le domaine de la recherche et développement, de la formation initiale et continue et d'instituts, des organismes existent et des initiatives ont pu voir le jour dans certaines régions françaises.

Ces initiatives pourraient être mieux valorisées et mieux soutenues.



### **Propositions**

Le marché des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des éco-matériaux se développera à court et moyen terme fortement aussi bien en France qu'en Europe ou dans le monde entier.

Dans les régions, le tissu existant d'entreprises, bureaux d'études et centres de recherche dans le domaine de l'énergie et des matériaux pourrait participer à ce fort développement. Les retombées économiques pourront être importantes.

Pour atteindre ces objectifs, Il est proposé de faciliter et de soutenir la création de groupements d'acteurs et d'entreprises sous forme d'éco-clusters, dont le but principal est de rendre plus compétitive les entreprises.

Les activités de soutien du cluster pourront s'articuler autour des axes suivants :

- Information et communication,
- Formation initiale et continue,
- Coopération entre les membres du cluster,
- Mise au point de nouveaux produits ou de services,
- Marketing et commercialisation,
- Export.

Toutes ces activités devraient rendre les entreprises de taille petite et moyenne plus compétitives, soutenir leur développement et leur expansion et attirer de nouvelles créations ou installations d'entreprises en région.

Ce type de démarche est complémentaire à celle des pôles de compétitivité axés principalement sur la recherche et développement.